Ville de Lac-Sergent
1525, chemin du Club-Nautique
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0
Courriel : lac-sergent@derytele.com
Site internet : www.villelacsergent.com
Tél. : **418 875-4854** Téléc. : **418 875-3805**

AVIS DE PROMULGATION

Règlement no 376-20

1. Le conseil de Ville de Lac-Sergent a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 17 février 2020, le règlement suivant :

   RÈGLEMENT VISANT L'AUGMENTATION DE LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 351-18 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX.

2. Toute personne intéressée par ledit règlement peut en prendre connaissance au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Donné à Lac Sergent, le 18e jour du mois de février 2020.

Josée Brouillette
Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site *Internet* de la Ville de Lac-Sergent le 19 février 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 février 2020.

Josée Brouillette

Mme Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière